



N° 2291
03 / 2019

ULTRASOL INDUSTRIE PRIMAIRE

Primaire époxy bi-composant.
Primaire de liaison avec les finitions époxy et PU.



DESTINATION

Primaire d'accrochage du revêtement **ULTRASOL INDUSTRIE FINITION** dans le cadre de la protection et de la décoration des sols (et murs) béton. Egalement adaptée pour les autres finitions Epoxy / PU **ULTRASOL**.

Utilisable comme protection antipoussière à haute tenue chimique en usage intérieur.

Doit toujours être recouvert par **ULTRASOL INDUSTRIE FINITION** en usage extérieur.

SUPPORTS

- Béton surfacé, chapes ou dalles ciment.
- Éléments métalliques.
- Anciennes peintures polyuréthane ou époxy en bon état.

- Autres supports : consulter nos **SERVICES TECHNIQUES**.

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

- Excellente liaison avec les finitions époxydique ou polyuréthane.
- Bonne inertie chimique en usage antipoussière (solvants, carburants, lubrifiants).
- Protection contre la corrosion des bétons.
- Durcissement rapide.
- Améliore la résistance de la finition **ULTRASOL INDUSTRIE FINITION**.

CARACTÉRISTIQUES D'IDENTIFICATION

Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes.
Les caractéristiques sont données après mélange des deux composants.

Présentation	En deux éléments prédosés à mélanger au moment de l'emploi : Rapport A/B = 12/88 en poids ; 19/81 en volume. Durée pratique d'utilisation du mélange : 8 h à 20°C. Elle diminue lorsque la température ambiante ou la quantité mélangée augmente.
Extrait sec	En poids : 68 ± 2 %. En volume : 47 ± 2 %.
Densité	1,51 ± 0,05.
Point éclair	Inférieur à 21°C.
Taux de COV	500 g/l max. Valeur limite UE pour ce produit (cat.A/j) : 500 g/l. (2010).
Séchage (20°C, 65 % HR)	Hors poussière : 1 h 30. Sec : 4 h. Recouvrable : 24 à 48 h (au-delà, égrenage ou chiffonnage solvant). <i>Perturbation importante du séchage et des performances si T° (ambiante + support) < 10°C.</i>
Rendement	200 à 250 g/m ² la couche selon état de surface et porosité du support.
Classification	NF T36-005 : Famille I classe 6b. Émissions dans l'air intérieur* : C. <small>* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).</small>
Teintes	Gris clair.
Conditionnement	Ensemble prédosé A + B : 5 kg - 20 kg.

MISE EN ŒUVRE

Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes / DTU en vigueur.

Préparation des fonds

Les fonds doivent être sains, cohérents et propres à l'application. Ils ne doivent pas présenter de remontées d'humidité par capillarité. Porosité et légère rugosité facilitent l'accrochage du revêtement. Ils doivent être exempts de laitance de ciment, de parties non adhérentes et friables, d'ancien revêtement incompatible et de toutes souillures en général (huiles, traces de caoutchouc, ...).

- **Béton neuf**: dépoussiérage soigné. « Ouverture » des sols non absorbants par préparation mécanique ou dérochage chimique (**DÉTERGENT DÉROCHANT**), rinçage, séchage.
- **Fonds anciens**: élimination des salissures et parties mal adhérentes par balayage, brossage. Dégraissage si nécessaire par lessivage avec **NETTOYANT MULTIUSAGES**, rinçage. Préparation mécanique complémentaire si défauts de cohésion ou contraintes d'exploitation importantes (grenailage, ponçage, sablage). Réparation, reprises de planéité par mortier époxy type **MORTIER SOL 300** (séchage 24 h).
- **Anciennes peintures** (en bon état): léger ponçage / dépoussiérage ou lessivage à mater.
- **Accessoires métalliques** (dégraissés, dérouillés): application directe.

Application du produit

Processus

1 couche en utilisation comme primaire d'accrochage avant **ULTRASOL INDUSTRIE**.
2 couches en protection antipoussière. Appliquer régulièrement et sans tirer.

Préparation du produit

Incorporer la partie A prédosée dans la partie B sous agitation lente jusqu'à obtention d'un mélange homogène (mélangeur indispensable : une attention particulière sera apportée à l'homogénéisation aux bords et en fond du bidon).

Pour s'assurer que le mélange est parfaitement homogène en tout point du bidon, verser le contenu dans un second bidon et mélanger à nouveau. Pour éviter tout problème, ne pas verser le fond du bidon directement sur le sol.

Produit prêt à l'emploi après mélange des deux composants (8 h maximum).

Respecter la durée d'utilisation du mélange préparé.

Matériel

Rouleau moyen, brosse, pistolet, airless (buse 13 à 19 %).
Travailler en couches croisées régulières et par surfaces unitaires complètes.

Dilution

3 à 5 % de **DILUANT R** ou **REX** selon porosité des supports.

Nettoyage du matériel

Préférer un matériel jetable. Sinon **DILUANT R** ou **REX**, immédiatement après usage.

Conseils pratiques

- Conditions d'application :
 - Température ambiante supérieure à 10°C (précautions si T > 35°C).
 - Humidité relative inférieure à 80 %.
 - Support sec et non condensant (température du support supérieure de 3°C minimum au point de rosée).
- Respecter les délais de recouvrement entre couches.
- Ne pas refermer le pot une fois le mélange effectué.

CONSERVATION

- 12 mois en emballage d'origine non entamé.
- Conserver dans un endroit frais et aéré.

SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT ET SANITAIRE

Documents à consulter

- Étiquette informative de sécurité sur l'emballage.
- Fiche de Données de Sécurité sur **INTERNET** : www.zolpan.fr
- Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) « Peintures mates, produits d'impression et fixateurs en phase solvant » sur **INTERNET** : www.inies.fr

NOTE IMPORTANTE SUR LES FICHES TECHNIQUES ZOLPAN : Annule et remplace les éditions antérieures. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les informations contenues dans cette notice n'ont qu'une portée indicative et ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter.



ZOLPAN SERVICES - 17 quai Joseph Gillet - 69316 Lyon cedex 04 - Tél: 04 72 10 70 60 - Fax: 04 72 10 70 73
S.A.S au capital de 6 127 440 € - 972 503 387 RCS LYON - APE 2030 Z